

Comptes consolidés semestriels résumés

NEW AREVA HOLDING

30 juin 2017

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	1^{er} semestre 2017	1^{er} semestre 2016	Exercice 2016 (*)
Chiffre d'affaires		1 846	2 144	4 401
Autres produits de l'activité		0	2	3
Coût des produits et services vendus		(1 504)	(1 736)	(3 434)
Marge brute		342	409	971
Frais de recherche et développement		(41)	(49)	(90)
Frais commerciaux		(26)	(22)	(37)
Frais généraux et administratifs		(61)	(33)	(59)
Autres charges opérationnelles	3	(276)	(244)	(393)
Autres produits opérationnels	3	30	17	22
Résultat opérationnel		(32)	80	415
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	9	9	2	10
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées		(22)	82	425
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		7	1	9
Coût de l'endettement financier brut		(113)	(125)	(228)
Coût de l'endettement financier net		(106)	(124)	(219)
Autres charges financières		(249)	(306)	(635)
Autres produits financiers		230	256	342
Autres charges et produits financiers		(19)	(51)	(293)
Résultat financier	4	(125)	(175)	(512)
Impôts sur les résultats	5	(57)	(82)	(332)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies		(205)	(174)	(419)
Résultat net d'impôt des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées		(2)	(2)	70
Résultat net		(207)	(176)	(349)
Résultat net part du Groupe		(169)	(107)	(239)
Résultat net part des minoritaires		(38)	(70)	(110)

(*) En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. notes 2 et 19).

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2017	1^{er} semestre 2016	Exercice 2016 (*)
Résultat net	(207)	(176)	(349)
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat	43	(81)	(64)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées	42	(98)	(53)
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	0	28	(1)
Quote-part des autres éléments non recyclables du résultat global des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	(0)	(11)	(10)
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	0	(0)	0
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat	81	(112)	70
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(132)	49	145
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	37	(349)	(162)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	190	113	48
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	(14)	75	39
Quote-part des autres éléments recyclables du résultat global des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-	-	-
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	0	0	0
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	123	(193)	5
Résultat global	(83)	(369)	(344)
- Part du Groupe	(39)	(338)	(283)
- Intérêts minoritaires	(45)	(31)	(61)

(*) En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. notes 2 et 19).

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
Actifs non courants		16 569	17 004
Goodwill sur entreprises intégrées	6	1 233	1 303
Immobilisations incorporelles	6	1 530	1 601
Immobilisations corporelles	6	7 231	7 554
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	7	118	127
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7	6 258	6 089
Titres des coentreprises et entreprises associées	8	16	17
Autres actifs non courants	9	140	135
Actifs d'impôts différés	5	42	178
Actifs courants		4 358	4 410
Stocks et en-cours		1 408	1 261
Clients et comptes rattachés		887	841
Autres créances opérationnelles		769	661
Autres créances non opérationnelles		64	62
Impôts courants – actif		131	127
Autres actifs financiers courants		20	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	1 079	1 434
Actifs et activités destinés à être cédés		0	23
Total actif		20 926	21 414

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016 (*)
Capitaux propres et intérêts minoritaires		(1 195)	(1 016)
Capital		53	53
Primes et réserves consolidées		(1 352)	(1 120)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel		(115)	(157)
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers		348	136
Réserves de conversion		(12)	113
Capitaux propres – part du Groupe		(1 079)	(976)
Intérêts minoritaires		(116)	(40)
Passifs non courants		13 942	14 024
Avantages du personnel	11	1 356	1 402
Provisions pour opérations de fin de cycle	7	7 460	7 341
Autres provisions non courantes	12	266	254
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	8	51	63
Dettes financières non courantes	13	4 810	4 851
Passifs d'impôts différés	5	-	113
Passifs courants		8 179	8 407
Provisions courantes	12	1 709	1 733
Dettes financières courantes	13	1 179	1 022
Avances et acomptes reçus		2 877	2 894
Fournisseurs et comptes rattachés		615	619
Autres dettes opérationnelles		1 677	1 839
Autres dettes non opérationnelles		85	72
Impôts courants - passif		38	213
Passifs et activités destinés à être cédés		0	15
Total passif et capitaux propres		20 926	21 414

(*) En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. notes 2 et 19).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016 (*)
Résultat net de l'ensemble	(207)	(176)	(349)
Moins : résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	2	2	(70)
Résultat net des activités poursuivies	(205)	(174)	(419)
Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées	(9)	(2)	(10)
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	535	517	908
Perte de valeur des goodwill			
Dotation nette (reprise nette) aux provisions	(112)	(27)	(226)
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	173	229	501
Charge d'impôts (courants et différés)	57	82	332
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	109	124	226
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	(88)	(45)	(90)
Autres éléments sans effet de trésorerie	3	11	(8)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées	0		
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	463	714	1 214
Intérêts nets reçus (versés)	(71)	(87)	(134)
Impôts versés	(227)	(99)	(174)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	166	528	907
Variation du besoin en fonds de roulement	(208)	(249)	(139)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(42)	279	767
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(199)	(259)	(542)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés	(756)	(530)	(1 119)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	(59)		
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	13	16
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts	719	476	1 131
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	4		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(289)	(299)	(514)
Augmentations de capital de la société mère et augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées			
Ventes/(Rachats) d'actions propres			
Transactions avec les actionnaires minoritaires	(95)		(132)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(17)	(37)	(110)
Augmentation des dettes financières	(18)	(18)	31
Diminution des dettes financières	0	(212)	(393)
Variation des autres dettes financières	(5)	38	81
Flux de trésorerie relatifs aux apports			(1 019)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(135)	(230)	(1 542)
Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le compte de résultat	0		
Impact des variations de taux de change	(10)	43	86
Flux net de trésorerie généré par les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	2	(2)	61
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(474)	(209)	(1 141)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	1 382	2 523	2 523
Trésorerie à la clôture	1 079	2 453	1 434
Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	(170)	(144)	(53)
Trésorerie nette des activités destinées à être cédées	0	5	1
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	908	2 314	1 382

(*) En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. notes 2 et 19).

La « Trésorerie nette » prise en compte pour l'établissement du Tableau des Flux de Trésorerie se compose :

- de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie », (cf. note 10) qui inclut :
 - les disponibilités et comptes courants financiers, et
 - les titres détenus aux fins de transaction sans risque à moins de trois mois à l'origine et les SICAV monétaires ;
- sous déduction des concours bancaires et des comptes courants financiers créditeurs, compris dans les dettes financières courantes (cf. note 13).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes et Réserves	Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
1^{ER} JANVIER 2016	16 500 000	247	1 335	(93)	211	16	1 716	237	1 953
Résultat du 1 ^{er} semestre 2016			(107)				(107)	(70)	(176)
Autres éléments du résultat global				(81)	(161)	11	(231)	38	(193)
Résultat global			(107)	(81)	(161)	11	(338)	(31)	(369)
Dividendes distribués									
Vente / (Rachat) d'actions propres									
Transactions avec les sociétés sous contrôle commun			27				27	(0)	27
30 JUIN 2016	16 500 000	247	1 255	(174)	50	27	1 405	97	1 502
1^{ER} JANVIER 2017 (*)	105 661 110	53	(1 120)	(157)	136	113	(976)	(40)	(1 016)
Résultat du 1 ^{er} semestre 2017			(169)				(169)	(38)	(207)
Autres éléments du résultat global				43	212	(125)	130	(7)	123
Résultat global			(169)	43	212	(125)	(39)	(45)	(83)
Dividendes distribués								(32)	(32)
Vente / (Rachat) d'actions propres									
Autres transactions avec les actionnaires			1				1		1
Transactions avec les sociétés sous contrôle commun			(64)				(64)	0	(64)
30 JUIN 2017	105 661 110	53	(1 352)	(115)	348	(12)	(1 079)	(116)	(1 195)

(*) En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. note 2).

INFORMATION SECTORIELLE

Définition de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation)

L'EBE est égal au résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions opérationnels (y compris des provisions pour dépréciation des éléments d'actif circulant), nettes des reprises. Il est retraité de façon à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice.

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

1^{er} semestre 2017

en millions d'euros	Mines	Chimie- Enrichissem ent	Aval	Corporate, Autres activités et éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	641	333	871	1	1 846
Ventes inter - secteurs	(3)	(3)	(19)	25	-
Chiffre d'affaires contributif	639	330	852	25	1 846
Résultat Opérationnel contributif	128	(19)	21	(162)	(32)
EBE	341	139	132	(97)	516
% du CA brut	53,2%	41,7%	15,2%	n.a.	27,9%

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 39% de son chiffre d'affaires global.

1^{er} semestre 2016

en millions d'euros	Mines	Chimie- Enrichissem ent	Aval	Corporate, Autres activités et éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	709	406	961	68	2 144
Ventes inter - secteurs	(3)	(14)	(19)	36	-
Chiffre d'affaires contributif	705	392	943	104	2 144
Résultat Opérationnel contributif	21	(44)	94	8	80
EBE	346	94	237	(5)	673
% du CA brut	48,8%	23,3%	24,7%	n.a.	31,4%

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 37% de son chiffre d'affaires global.

Exercice 2016

en millions d'euros	Mines	Chimie- Enrichissem ent	Aval	Corporate, Autres activités et éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	1 458	1 057	1 771	116	4 401
Ventes inter - secteurs	(6)	(19)	(43)	68	-
Chiffre d'affaires contributif	1 451	1 037	1 728	184	4 401
Résultat Opérationnel contributif	183	158	67	7	415
EBE	747	354	300	(64)	1 338
% du CA brut	51,3%	33,5%	17,0%	n.a.	30,4%

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 31% de son chiffre d'affaires global.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR ZONE DE LOCALISATION DES CLIENTS

1^{er} semestre 2017

en millions d'euros	Mines	Chimie- Enrichissem ent	Aval	Autres	Total Groupe
France	206	142	572	21	941
Europe (hors France)	38	16	111	5	169
Amérique	78	105	125	0	308
Asie Pacifique	311	60	43	0	414
Afrique et Moyen orient	6	7	2	0	15
Total	639	330	852	25	1 846

1^{er} semestre 2016

en millions d'euros	Mines	Chimie- Enrichissem ent	Aval	Autres	Total Groupe
France	230	141	660	104	1 135
Europe (hors France)	69	130	133	1	332
Amérique	80	80	108	0	268
Asie Pacifique	324	34	39	0	397
Afrique et Moyen orient	2	6	3	0	11
Total	705	392	943	104	2 144

Exercice 2016

en millions d'euros	Mines	Chimie- Enrichissem ent	Aval	Autres	Total Groupe
France	364	316	1 178	183	2 041
Europe (hors France)	127	272	230	2	631
Amérique	256	306	229	0	791
Asie Pacifique	690	123	88	0	900
Afrique et Moyen orient	15	20	4	0	39
Total	1 451	1 037	1 728	184	4 401

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2017

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

« New AREVA Holding » désigne New AREVA Holding SA ainsi que l'ensemble des filiales et participations détenues directement ou indirectement.

« NewCo » désigne le périmètre cible des activités du cycle du combustible nucléaire.

« AREVA » désigne le Groupe constitué par AREVA SA ainsi que l'ensemble des filiales et participations détenues directement ou indirectement.

NOTE 1 - CONTEXTE DE L'ARRETE ET EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

Dans le cadre de sa restructuration, AREVA a regroupé, en 2016, l'ensemble de ses filiales et participations liées au cycle du combustible nucléaire (comprenant les activités Mines, Chimie-Enrichissement et Aval) dans New AREVA Holding. La réalisation définitive des Apports d'AREVA SA à New AREVA Holding est intervenue le 10 novembre 2016, donnant lieu à une augmentation du capital de New AREVA Holding SA d'un montant de 45 millions d'euros.

D'autres actifs et passifs non significatifs rattachés aux activités du cycle du combustible nucléaire ont également fait l'objet de transferts au 30 juin 2017 pour finaliser le périmètre prévu d'ici la réalisation des augmentations de capital de New AREVA Holding SA. Il s'agit du Laboratoire d'Etalons d'Activité basé sur le site du Tricastin et rattaché à la business unit Chimie et Enrichissement. L'activité de démantèlement et services en Allemagne regroupée dans une nouvelle entité dénommée AREVA Decommissioning and Services GmbH et rattachée à la business unit Recyclage sera transférée à NewCo au 1er juillet 2017.

Accords de la Commission Européenne sur la participation de l'Etat français au Projet de Restructuration

Le 29 avril 2016, les autorités françaises ont notifié à la Commission Européenne une mesure d'aide à la restructuration qui prend la forme d'une double augmentation de capital par voie d'injection de capitaux publics, d'une part au niveau d'AREVA, à hauteur de 2 milliards d'euros, et d'autre part au niveau de NewCo, à hauteur d'un montant maximum de 2,5 milliards d'euros.

Le 10 janvier 2017, au terme de l'instruction du dossier par la Commission Européenne, cette dernière a autorisé la participation de l'Etat français aux augmentations de capital d'AREVA et de NewCo, sous réserve de :

- l'autorisation par la Commission Européenne de l'opération de concentration entre EDF et New NP
- la conclusion de l'Autorité de Sûreté Nucléaire « ASN » sur les résultats du programme de justification concernant la problématique de ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve du réacteur EPR du projet Flamanville 3, sans remise en cause de l'aptitude au service des pièces de la cuve du fait de cette ségrégation, ou, alternativement, une décision d'EDF, notifiée au Groupe en vue de la cession de New NP, de lever la clause suspensive relative au réacteur EPR du projet Flamanville 3 pour ce qui concerne la ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve de ce réacteur.

Dans l'attente de réalisation de ces conditions, la Commission a également autorisé une aide au sauvetage sous la forme de deux avances en compte courant d'actionnaire de l'Etat français, l'une au profit d'AREVA d'un montant de 2 milliards d'euros, et l'autre au profit de NewCo d'un montant de 1,3 milliard d'euros, afin de permettre au Groupe de faire face à ses obligations financières jusqu'à la réalisation effective des augmentations de capital d'AREVA et de NewCo.

En l'espèce, la Commission Européenne a autorisé le 29 mai 2017 la cession du contrôle de New NP à EDF. Cette autorisation n'est assortie d'aucun engagement.

Le 28 juin 2017, le Collège de l'ASN a rendu son projet d'avis sur les résultats du programme de justification concernant la problématique de ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve du réacteur EPR du projet Flamanville 3 indiquant que « les caractéristiques mécaniques du fond et du couvercle de la cuve sont suffisantes au regard des sollicitations auxquelles ces pièces sont soumises, y compris en cas d'accident » ; et, le 12 juillet 2017, EDF a notifié à AREVA sa décision de lever la condition suspensive prévue par le contrat de cession de New NP relative au réacteur EPR du projet Flamanville 3 pour ce qui concerne la ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve de ce réacteur.

L'ensemble des conditions prévues dans le cadre de la décision du 10 janvier sont donc remplies.

Augmentation de capital de New AREVA Holding SA et signature du protocole d'investissement et du pacte d'actionnaires de JNFL et MHI relatif au capital de New AREVA Holding

Suite à la réalisation des conditions préalables de la Commission Européenne rappelées ci-avant, l'augmentation de capital de New AREVA Holding est prévue en deux étapes :

- Une augmentation de capital réservée à l'Etat, d'un montant de 2,5 milliards d'euros a été réalisée le 26 juillet 2017 et, concomitamment, le placement en fiducie des fonds correspondant au montant total du futur investissement de JNFL et MHI, soit 500 millions d'euros ;
- Ultérieurement, dès la cession du contrôle majoritaire de New NP à EDF prévue fin 2017, le Conseil d'Administration de New AREVA Holding mettra en œuvre l'augmentation de capital réservée à JNFL et MHI, d'un montant 500 millions d'euros sous réserve de la réalisation de certaines conditions (en particulier certaines conditions usuelles portant sur l'acquisition d'une participation au capital par MHI et JNFL).

Dans les faits, le 12 juillet 2017, le Conseil d'Administration de NewCo constatant la levée des conditions préalables fixées par la Commission européenne, a décidé de faire usage de la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 3 février 2017 pour mettre en œuvre l'augmentation de capital de NewCo, pour la part réservée à l'Etat. Cette augmentation de capital de 2,5 milliards d'euros a été opérée le 26 juillet 2017.

A compter de cette date (et donc postérieurement au 30 juin 2017, date de clôture des présents comptes semestriels), AREVA SA détient une participation minoritaire dans NewCo de 44,44 % du capital et des droits de vote, entraînant la perte de contrôle d'AREVA sur NewCo. A l'issue de la deuxième étape décrite ci-après, cette participation minoritaire dans NewCo devrait s'établir à 40%.

Le 20 mars 2017, le protocole d'investissement et le pacte d'actionnaires relatifs à New AREVA Holding signés par les groupes industriels Mitsubishi Heavy Industries (MHI) et Japan Nuclear Fuel Ltd (JNFL), le Commissaire aux participations de l'État et AREVA, sont entrés en vigueur, avec effet rétroactif au 13 mars 2017.

La signature de ces documents était attendue suite à l'annonce le 3 février 2017 que les principaux termes des accords pour l'entrée de JNFL et de MHI au capital de New AREVA Holding, à hauteur de 5% chacun et pour un montant cumulé de 500 millions d'euros, avaient été agréés.

L'objectif des augmentations de capital de New AREVA Holding est de permettre à NewCo de faire face à ses obligations financières et de se développer, et d'être en mesure, à moyen terme, de se financer sur les marchés.

Situation de liquidité et continuité d'exploitation

Au-delà des opérations courantes de New AREVA Holding qui resteront globalement équilibrées à l'horizon des 12 mois, la société devra notamment :

- Assurer le remboursement de sa dette financière courante de 1,2 milliard d'euros, principalement constituée de la souche obligataire de 0,8 milliard d'euros arrivant à échéance du 5 octobre 2017, d'une dette en compte courant vis-à-vis d'AREVA pour 0,1 milliard d'euros et d'intérêts courus pour 0,1 milliard d'euros,
- Abonder ses fonds dédiés sur les opérations de fin de cycle pour 0,8 milliard d'euros
 - Conformément à la demande conjointe du Ministre de l'Environnement et du Ministre des Finances (courrier du 5 janvier 2017) d'atteindre un niveau de couverture de 95% en 2017, et,
 - Comme prévu au plan d'affaires du groupe approuvé par son Conseil d'Administration en août 2016.

Pour faire face à ces engagements et assurer la continuité d'exploitation à plus long terme, la société dispose au 30 juin 2017 d'une trésorerie brute d'un montant de 1,1 milliards d'euros, incluant un compte courant débiteur vis-à-vis D'AREVA SA à hauteur de 838 millions d'euros. En complément, le calendrier de versement des augmentations de capital validées par toutes les parties prenantes s'échelonnent de la façon suivante :

- Versement de l'augmentation de capital réservée à l'Etat pour un montant de 2,5 milliards d'euros en date du 26 juillet 2017,
- Le même jour, versement, dans une fiducie, par des investisseurs tiers pour 0.5 milliard d'euros, en vue d'une deuxième augmentation de capital et dont le déblocage interviendra en janvier 2018 après la réalisation de la cession de New NP par AREVA d'ici la fin de l'année 2017.

Ces augmentations de capital renforcent la structure financière de New AREVA Holding avec l'objectif de lui permettre de faire face à ses obligations financières et de se développer durablement, avant d'être en mesure, à moyen terme, de se refinancer sur les marchés.

Au-delà de 2017, les échéances de dette significatives pour New AREVA Holding en 2018 sont constituées par le remboursement d'un placement privé arrivant à échéance le 20 septembre 2018 pour un équivalent d'environ 63 millions d'euros, et des échéances de l'emprunt bancaire syndiqué amortissable pour 60 millions d'euros étalées tout au long de l'année.

Plan de départ volontaire et évolution des effectifs du Groupe

Au 30 juin 2017, 1 229 départs dans le cadre des dispositifs des plans de départ volontaire ont été enregistrés pour les sociétés AREVA Mines, AREVA NC, AREVA Projets (activité d'ingénierie du cycle d'AREVA NP en 2016), AREVA Business Support, SET et Eurodif Production pour un effectif inscrit mondial du groupe NAH (périmètre de consolidation) de 19 341 salariés.

Cession de MAINCO

La société a cédé sa filiale MAINCO, spécialisée dans les activités de logistique industrielle, à un groupe familial français en date du 30 juin 2017.

Acquisition d'AREVA Projet

Dans le cadre de la réorganisation du Groupe et afin de renforcer sa position dans le domaine de l'ingénierie du cycle du combustible nucléaire, New AREVA Holding a acquis la société AREVA Projet auprès d'AREVA NP SAS.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

Préparation des états financiers

Les comptes consolidés au 30 juin 2017, arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 juillet 2017, ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Les faits significatifs de la période sont décrits dans le rapport d'activité semestriel.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2017 sont identiques à ceux décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore d'application obligatoire

Normes 9 « Instruments financiers »

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été publiée le 24 juillet 2014 et adoptée par l'Union Européenne le 22 novembre 2016. Elle sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et viendra en remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers ». Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture (dite micro-couverture).

Le Groupe a réalisé un diagnostic des problématiques et impacts potentiels que la Phase 1 « Classification et évaluation » pourrait avoir sur les actifs dédiés aux opérations de fin de cycle. En effet, selon la norme IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers (essentiellement constitué du portefeuille dédié) dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments :

- les instruments de capitaux propres actions sont classés par défaut en « juste valeur par résultat » sauf option irrévocable en capitaux propres non recyclables ;
- les instruments de dettes, dits «SPPI - Flux uniquement au titre du remboursement d'un nominal et du paiement de ses intérêts » sont évalués en juste valeur par capitaux propres recyclables en présence d'un modèle de gestion de « collecte et vente », ou au coût amorti dans le cadre d'un modèle de gestion de « collecte ».

Dans la mesure où le Groupe ne modifiera pas les modalités de gestion de ses fonds dédiés (notamment les FCP) et appliquera le traitement par défaut aux instruments de capitaux propres, les principaux impacts attendus sont un accroissement de la volatilité au compte de résultat. Toutefois, la priorité du Groupe restera l'optimisation du rendement des actifs des fonds dédiés, indépendamment de la volatilité que leur comptabilisation entrainera dans les comptes.

Par ailleurs, la Phase 2 de la norme « Dépréciation » introduit un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues. Ce modèle imposera de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défauts dans les 12 mois à venir) sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan. Les pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale. La définition d'un modèle d'évaluation est en cours.

Enfin, la Phase 3 « Couverture » vise à aligner plus étroitement la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. Le Groupe étudie actuellement les enjeux potentiels sur les stratégies de couverture des risques financiers et sur la documentation, mais ne s'attend pas à des impacts matériels dans ses comptes consolidés sur la base des analyses menées à date.

Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirées des contrats conclus avec des clients »

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirées des contrats conclus avec des clients » a été publiée le 28 mai 2014 et adoptée par l'Union Européenne le 22 septembre 2016. Elle sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Elle remplacera plusieurs normes et interprétations relatives à la comptabilisation des revenus, notamment les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction ». Cette norme repose sur des principes détaillés selon un modèle en cinq étapes, permettant de déterminer quand et pour quel montant le produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés.

L'analyse menée par le Groupe, sur la base d'une analyse des grandes typologies de contrats, a permis d'identifier les sujets susceptibles d'avoir un impact sur le chiffre d'affaires, notamment en ce qui concerne son rythme de reconnaissance. A ce jour, l'analyse chiffrée des impacts de la première application de la norme IFRS 15 est en cours, et devrait principalement concerner les activités Aval.

Les principaux thèmes identifiés à ce stade et susceptibles d'avoir un impact sur le chiffre d'affaires du Groupe sont les suivants :

- Investissements financés par les clients : le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux investissements financés serait décalé à la mise en service de chaque immobilisation suite à l'application de la norme IFRS 15.
- Composantes financières significatives : la norme IFRS 15 requiert que le prix du contrat soit retraité dans le cas où l'une des parties au contrat reçoit un financement significatif de l'autre partie (caractérisé par un décalage temporel significatif entre le transfert de contrôle des biens / services et leur paiement). Il en découle un accroissement du chiffre d'affaires en contrepartie d'une charge financière lorsque le Groupe reçoit un financement, ou une réduction du chiffre d'affaires en contrepartie d'un produit financier lorsque le Groupe octroie un financement.
- Chiffre d'affaires à l'avancement : la norme IFRS 15 impose de reconnaître le chiffre d'affaires à l'avancement lorsque certains critères sont remplis. A ce stade de l'analyse, le Groupe n'anticipe pas de changement dans la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires. Une revue détaillée du portefeuille de contrats est néanmoins en cours de finalisation, afin de confirmer l'analyse préliminaire.

Le Groupe va finaliser l'analyse chiffrée de l'effet de la norme d'ici au 31 décembre 2017. La norme IFRS 15 sera appliquée par le Groupe à compter du 1er janvier 2018 selon la méthode « rétrospective complète ». De ce fait, les comptes comparatifs 2017 présentés dans les états financiers 2018 seront retraités et les capitaux propres figurant au bilan d'ouverture au 1er janvier 2017 auront été ajustés des effets de l'application de cette nouvelle norme.

Méthodes spécifiques liées à l'établissement des comptes intermédiaires

- New AREVA Holding applique la méthodologie prescrite par la norme IAS 34 pour déterminer la charge d'impôt de la période intermédiaire. Celle-ci est calculée en appliquant au résultat avant impôt de cette période le taux effectif d'impôt moyen estimé pour l'exercice. Un taux d'impôt différent est cependant retenu pour les catégories de revenus soumis à des taux d'impôt spécifiques, tels que les résultats de cessions de titres soumis au régime des plus-values à long terme.
- La charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est calculée à partir du taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2016. En application de cette méthode, New AREVA Holding a calculé la charge du 1er semestre 2017 au titre du coût des services rendus de la période, la charge de désactualisation de la provision et le produit relatif au rendement attendu des actifs de couverture en utilisant le taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2016 conformément à la norme IAS 19. Les modifications d'hypothèses actuarielles prises en compte pour l'évaluation des passifs sociaux au 30 juin 2017 sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » pour la quasi-totalité de leur montant. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer ces engagements au 30 juin 2017 s'établit à 1,70 % pour la zone Euro (contre 1,50% au 31 décembre 2016). Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements aux USA au 30 juin 2017 s'établit à 3.75% pour la zone US (contre 4.0% au 31 décembre 2016).

Correction d'erreur sur les comptes consolidés du 31 décembre 2016

A l'occasion des évaluations actuarielles réalisées au cours du premier trimestre 2017, une erreur matérielle a été identifiée sur l'estimation des provisions pour avantages du personnel comptabilisées au 31 décembre 2016. Cette erreur porte (i) sur un retard de mise à jour des bases d'effectifs, qui ne prenaient pas en compte certaines démissions et certains départs en retraite, pour les calculs actuariels au 31 décembre 2016, et (ii) dans une moindre mesure, sur un complément de réduction de régime liée aux départs dans le cadre du PDV. Suite à cette correction d'erreur, le résultat net au 31 décembre 2016 a été majoré de 10 millions d'euros et les gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat global de 30 millions d'euros.

En application de la norme IAS 8, l'impact de cette correction a été comptabilisé de façon rétrospective en résultat et dans l'état du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et, par conséquent, dans les capitaux propres au 1er janvier 2017. L'état de la situation financière et l'état du résultat global du 31 décembre 2016 présentés dans les comptes consolidés au 30 juin 2017 sont corrigés en conséquence.

NOTE 3 - FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS ET AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Frais généraux et administratifs

En 2017, les frais généraux et administratifs incluent le coût des directions centrales et divers coûts non opérationnels de New AREVA Holding à hauteur de 32 millions d'euros. En 2016, ces coûts étaient pris en charge au niveau d'AREVA SA en vertu des conventions existantes.

Autres charges opérationnelles

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité*	(17)	3	(4)
Perte de valeurs des goodwill			
Perte de valeurs sur autres actifs	(225)	(210)	(306)
Résultat sur cession d'actifs non financiers	(3)		(1)
Autres charges	(30)	(37)	(82)
Total autres charges opérationnelles	(276)	(244)	(393)

* Net des reprises de provisions pour avantages du personnel

Autres produits opérationnels

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Résultats sur cessions d'actifs non financiers	5		
Autres produits	25	17	22
Total autres produits opérationnels	30	17	22

Les coûts de restructuration sont décrits en note 1.

Les pertes de valeurs sur les goodwill et autres actifs sont décrites dans la note 6.

Les autres charges comprennent, notamment des charges liées au report des travaux de mise en exploitation des sites miniers d'IMOURAREN et de TREKKOPJE, ainsi qu'au développement d'infrastructures pour 12 millions au 1^{er} semestre 2017 (contre 29 millions d'euros en 2016).

Au 1^{er} semestre 2017, les autres produits comprennent, notamment :

- une reprise de provision au titre d'un contrat de fournitures et de services avec ETC pour 17 millions d'euros (cf. note 12),
- un profit de change sur opérations commerciales pour 5 millions d'euros (contre 13 millions en 2016).

NOTE 4 - RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2017	1^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Coût de l'endettement financier net	(106)	(124)	(219)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	7	1	9
Coût de l'endettement financier brut	(113)	(125)	(228)
Autres charges et produits financiers	(19)	(51)	(293)
<i>Part liée aux opérations de fin de cycle</i>	80	63	(91)
Résultat sur cessions de titres dédiés	88	45	90
Dividendes reçus	106	194	216
Rémunération des créances et produits de désactualisation des actifs de couverture	24	12	23
Dépréciation des titres	-	(22)	(22)
Effet des révisions d'échéanciers	1	(3)	(178)
Charges de désactualisation sur opérations de fin de cycle	(139)	(164)	(220)
<i>Part non liée aux opérations de fin de cycle</i>	(99)	(113)	(202)
Résultat de change	(7)	(2)	-
Résultat sur cessions de titres et variation de valeur des titres de transaction	-	-	(1)
Résultat sur cession de titres d'entreprises associées	-	-	1
Dividendes reçus	1	2	2
Dépréciation d'actifs financiers	(8)	(1)	-
Intérêts sur avances contrats	(23)	(26)	(54)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(11)	(15)	(30)
Autres charges financières	(62)	(73)	(130)
Autres produits financiers	10	2	9
Résultat financier	(125)	(175)	(512)

Le coût de l'endettement financier brut à fin juin 2017 comprend la charge d'intérêts relative à l'emprunt obligataire pour un montant de 98 millions d'euros (contre 38 millions d'euros comptabilisés à partir du 10 novembre 2016).

Les autres charges financières comprennent l'impact du changement de taux d'actualisation sur les provisions pour travaux restant à effectuer à hauteur de 21 millions d'euros (contre 68 millions d'euros au 31 décembre 2016, cf. note 12).

NOTE 5 - IMPOTS

La charge d'impôt atteint 57 millions d'euros au premier semestre 2017.

La charge d'impôt du premier semestre 2017 a été calculée en appliquant sur le résultat avant impôt de chaque juridiction fiscale, hors cession de titres de la période, le taux effectif d'impôt prévisionnel attendu pour l'exercice.

Les projections de taux effectif d'impôt de chaque juridiction en France incluent la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) nette de la déduction au taux de droit commun.

NOTE 6 - GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

GOODWILL

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Ecart de conversion et autres	30 juin 2017
Mines	913				(69)	845
Chimie-Enrichissement	161				0	161
Aval	228				(1)	227
TOTAL	1 303	-	-	-	(70)	1 233

Mines

Compte tenu de l'évolution de la parité entre l'euro et le dollar américain, un test de perte de valeur du goodwill relatif à l'UGT Mines a été réalisé au 30 juin 2017.

La valeur recouvrable de l'UGT Mines est déterminée à partir de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité des activités minières est calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit jusqu'en 2076), sans prendre en compte d'année normative. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs prévisionnels par mine à des taux compris entre 7,50% et 12% (taux identiques au 31 décembre 2016) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,14 au 30 juin 2017 (1,05 au 31 décembre 2016).

Les flux de trésorerie futurs ont été déterminés en utilisant la courbe prévisionnelle de prix établie et mise à jour par AREVA jusqu'à un horizon 2030, projetée jusqu'en 2076. La courbe prévisionnelle de prix est fondée notamment sur la vision d'AREVA de l'évolution de l'offre (mines d'uranium et ressources secondaires) et de la demande d'uranium (liée à la consommation du parc mondial de centrales nucléaires à cet horizon et à la politique d'achat des électriciens concernés). La courbe prévisionnelle de prix a été mise à jour en décembre 2016 pour tenir compte notamment de la baisse des volumes d'achats des électriciens chinois et de la fermeture anticipée de certains réacteurs américains.

Le résultat de ce test est supérieur à la valeur nette comptable, et n'entraîne donc pas de dépréciation du goodwill.

Le test reste sensible aux taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Mines d'uranium se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- de taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base : 161 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,19 au lieu de 1,14) : 313 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par New AREVA Holding sur toute la période des plans d'affaires : 432 millions d'euros

Ces dégradations n'entraîneraient cependant pas de dépréciation du goodwill de l'UGT Mines.

Sur ce point, l'analyse de sensibilité a été réalisée sans prendre en compte une révision des quantités d'uranium économiquement exploitables ainsi que des plannings de production découlant de cette variation de prix.

Chimie-Enrichissement

Compte tenu de la baisse des indicateurs de marché, le test de perte de valeur du goodwill relative à l'UGT Enrichissement a été réalisé en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (identique au 31 décembre 2016), d'un taux de change euro / dollar américain de 1,14 correspondant au taux de clôture du 30 juin 2017 et des hypothèses de prix de vente des UTS résultant de l'analyse par New AREVA Holding de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande. Sur cette base, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2017.

Néanmoins, le test est très sensible au taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix à long terme des Unités de Travail de Séparation (UTS). La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Enrichissement se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base : 257 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,19 au lieu de 1,14) : 155 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures d'un dollar par UTS par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par New AREVA Holding : 32 millions d'euros

Prises individuellement, ces dégradations n'entraîneraient cependant pas de dépréciation du goodwill de l'UGT Enrichissement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016	Acquisitions	Dotations nettes aux amortissements/ Pertes de valeur*	Autres variations	Ecart de conversion	30 Juin 2017
Frais de recherches minières	1 003	17	(51)	11	(31)	949
Frais de R&D	55	5	(2)	(1)	(1)	56
Droits miniers	0	-	-	-	-	-
Concessions & brevets (hors Mines)	330	-	(6)	-	-	324
Logiciels	34	-	(2)	3	-	34
Immobilisations incorporelles en cours	63	11	(1)	(11)	(3)	60
Autres	117	-	(12)	5	(2)	107
TOTAL	1 601	33	(74)	7	(37)	1 530

* Dont 15 millions d'euros de pertes de valeur, comptabilisées sur le premier semestre au titre des immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2017, les investissements en immobilisations incorporelles concernent principalement des frais de recherche minière au Canada, au Niger et au Kazakhstan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016	Acquisitions	Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur*	Autres variations	Ecarts de conversion	30 Juin 2017
Terrains	76	-	-	1	(2)	75
Constructions	943	5	(28)	20	(9)	931
Installations, matériels et outillage industriels	4 612	12	(191)	18	(33)	4 418
Actifs de démantèlement	508	-	(9)	3	-	502
Autres	275	2	(16)	24	(6)	278
En cours	1 141	170	(210)	(63)	(11)	1 027
TOTAL	7 554	189	(455)	2	(60)	7 231

* Dont 212 millions d'euros de pertes de valeur, comptabilisées sur le premier semestre au titre des immobilisations corporelles

ACTIFS MINIERIS AU NIGER - IMOURAREN

L'actif minier Imouraren est détenu à 57,7% par le groupe et 42,3 % par des minoritaires (Etat du Niger, Sopamin, Korea Imouraren Uranium Investment « KIU »).

Le site est en « care and maintenance » depuis 2015. Le redémarrage du projet interviendra lorsque les conditions du marché de l'uranium le permettront. Les discussions avec l'Etat du Niger sont en cours pour la signature d'un avenant à l'accord de partenariat stratégique du 26 mai 2014.

Une perte de valeur de 316 millions d'euros a été constatée sur les actifs du projet au 31 décembre 2016.

Compte tenu de l'évolution de la parité entre l'euro et le dollar américain, un test de perte de valeur a été réalisé. La perte de valeur enregistrée sur le premier semestre 2017 s'élève à 107 millions d'euros sur la base de la valeur d'utilité obtenue en actualisant les flux de trésorerie prévisionnels au taux de 12% (taux identique au 31 décembre 2016) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,14 au 30 juin 2017 (1,05 au 31 décembre 2016).

Après prise en compte de cette perte de valeur, la valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés du projet Imouraren s'élève à 236 millions d'euros au 30 juin 2017 (contre 348 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Le test reste sensible au taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs miniers d'Imouraren et donc leur valeur comptable se dégraderaient à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base : 45 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,19 au lieu de 1,14) : 68 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium sur toute la période des plans d'affaires : 80 millions d'euros

Les pertes de valeur se traduisent par des intérêts minoritaires débiteurs de 341 millions d'euros à fin juin 2017.

USINE COMURHEX II

Le test de perte de valeur montre que la valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction, évaluée au 30 juin 2017 en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (identique au 31 décembre 2016), d'un taux de change euro / US dollar de 1,14 correspondant au taux du 30 juin 2017 (contre 1,05 au 31 décembre 2016) et des hypothèses de prix de vente des unités de conversion résultant de l'analyse par New AREVA Holding de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande, ne permet plus de justifier leur valeur nette comptable, égale aux montants immobilisés en date du 30 juin 2017 de 249 millions d'euros. La valeur d'utilité, essentiellement sous les effets conjugués du taux de change et d'une révision à la baisse des hypothèses de prix de vente, s'établit à 131 millions d'euros de telle sorte qu'une dépréciation de 118 millions d'euros de l'actif est enregistrée dans les comptes au 30 juin 2017.

Le résultat du test de perte de valeur reste sensible aux hypothèses utilisées, notamment au taux d'actualisation, au taux de change euro / US dollar, et aux prix de vente à long terme et aux quantités vendues.

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- de taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base : 39 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,14 au lieu de 1,19) : 74 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures d'un dollar par unité de conversion par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par New AREVA Holding : 60 millions d'euros

GEORGES BESSE II

Compte tenu de la baisse des indicateurs de marché, le test de perte de valeur des immobilisations corporelles relatives à l'usine Georges Besse II a été réalisé en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (identique au 31 décembre 2016), d'un taux de change euro / US dollar de 1,14 correspondant au taux du 30 juin 2017 et des hypothèses de prix de vente des UTS résultant de l'analyse par New AREVA Holding de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande. Sur cette base, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2017.

Une analyse de sensibilité sur les mêmes paramètres que l'UGT Enrichissement n'amènerait pas à constater de dépréciation.

NOTE 7 - OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Le tableau suivant récapitule les différents postes comptables concernés par le traitement des opérations de fin de cycle dans le bilan de New AREVA Holding ainsi que leur financement :

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2017	31 décemb re 2016	PASSIF	30 juin 2017	31 décemb re 2016
Actifs de couverture des opérations de fin de cycle	6 376	6 216	Provisions pour opérations de fin de cycle	7 460	7 341
- actifs de fin de cycle quote-part des tiers (1)	118	127	- financées par les tiers (1)	118	127
- Actifs financiers de couverture (2)	6 258	6 089	- financées par AREVA	7 342	7 214

1 : montant de la provision devant être financée par les tiers

2 : portefeuille financier dédié et créances devant financer la quote-part de la provision revenant à AREVA

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
Démantèlement des installations nucléaires	5 389	5 280
Reprise et conditionnement des déchets	2 071	2 061
Provisions pour opérations de fin de cycle	7 460	7 341

Les provisions pour opérations de fin de cycle ont augmenté de 119 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2017, pour les raisons suivantes

- Les dépenses du semestre pour 107 millions d'euros
- La charge de désactualisation de la période pour 140 millions d'euros
- La variation des coûts à terminaison des projets et hausse des aléas pour 86 millions d'euros

La variation de la période résulte principalement de la dotation pour 80 millions d'euros d'un aléa pour risques et incertitudes relatif au démantèlement et à la reprise et conditionnement des déchets des installations de l'amont du cycle. Cette dotation renforce la provision au titre des incertitudes (au sens de l'article 2 du décret n°2007-243 du 23 février 2007 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires). Elle a été constituée en application de la lettre de suite reçue le 28 mai 2014 de l'autorité administrative.

Le taux d'actualisation est fixé :

- en application de la norme IAS 37, sur la base des conditions de marché à la date de clôture ainsi que des caractéristiques propres au passif ;
- et de manière à respecter le plafonnement réglementaire défini par le décret du 23 février 2007 et l'arrêté du 23 mars 2015 modifiant l'arrêté du 21 mars 2007.

Le taux résulte ainsi de la mise en œuvre de la démarche suivante :

- une première estimation est réalisée par référence à la moyenne mobile sur 10 ans des rendements des OAT françaises de maturité 30 ans à laquelle est ajouté un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie ;
- une courbe des taux est ensuite construite, sur la base de la courbe des taux d'état français (taux OAT) à la clôture, prolongée pour les maturités non liquides à l'aide d'un taux d'équilibre long terme, à laquelle est ajoutée un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie ainsi qu'une prime d'illiquidité.

Sur la base de l'échéancier des flux de décaissements attendus, un taux unique équivalent est déduit de la courbe des taux ainsi construite. La révision du taux d'actualisation est ainsi fonction des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long termes, ainsi que d'éventuels effets de plafonnements réglementaires.

Au 30 juin 2017, le taux plafond réglementaire, moyenne glissante sur 10 ans du taux de l'échéance constante à 30 ans (TEC30) majorée de +1%, est établi à 4,2%.

Le taux d'actualisation retenu au 30 juin 2017 est de 4,10%, et le taux d'inflation long terme de 1.65%, identiques à ceux du 31 décembre 2016.

L'impact d'une variation du taux d'actualisation de + ou - 25 bps (à 4,35% ou 3,85%) sur les provisions fin de cycle serait respectivement de -348 millions d'euros ou +382 millions d'euros sur la provision, à hypothèse d'inflation long-terme inchangée.

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
Actifs de fin de cycle quote-part des tiers	118	127
Créances liées aux opérations de fin de cycle	778	779
Portefeuille dédié	5 480	5 310
Total	6 376	6 216

Les actifs de couverture des opérations de fin de cycle ont augmenté de 160 millions d'euros sur le 1er semestre 2017, du fait des prélèvements au titre du financement des coûts de démantèlement effectués et de la hausse de valeur du portefeuille de titres financiers dédiés compte tenu de l'évolution du marché.

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent notamment aux créances sur le CEA résultant de la signature en décembre 2004 d'un accord pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement de certains ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400 de La Hague.

Le taux de couverture des passifs par les actifs dédiés, sur le périmètre couvert par la loi de 2006, s'établit à 89% au 30 juin 2017 (niveau identique à celui du 31 décembre 2016).

NOTE 8 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

TITRES DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Valeur à l'actif

(en millions d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Coentreprises		
COMINAK	14	17
Autres coentreprises	2	-
Total coentreprises	16	17
Entreprises associées		
Total entreprises associées	0	0
Total	16	17

QUOTE PART DE SITUATION NETTE DEFICITAIRE DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Valeur au passif

(en millions d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Coentreprises		
ETC	51	63
Total coentreprises	51	63

QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Coentreprises			
COMINAK	(3)	4	4
ETC	12	(1)	6
Autres Coentreprises	-	-	-
Total coentreprises	9	2	10
Entreprises Associées	0	0	0
Total	9	2	10

NOTE 9 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
Titres disponibles à la vente	36	45
Créances rattachées à des participations	1	1
Dérivés sur opérations de financement	53	49
Autres	50	40
Total	140	135

Les autres actifs non courants comprennent notamment des stocks d'uranium immobilisés afin de financer les dépenses futures de réaménagement de sites miniers à l'étranger.

NOTE 10 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
Disponibilités et comptes courants financiers	1 048	1 403
Equivalents de trésorerie	30	30
Valeur nette	1 079	1 434

La position active de compte courant de New AREVA Holding SA vis-à-vis d'AREVA SA s'élève à 838 millions d'euros au 30 juin 2017.

La position passive de compte courant de New AREVA Holding SA vis-à-vis d'AREVA SA de 113 millions n'est pas inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

A l'issue de l'augmentation de capital de New AREVA Holding SA et sous réserve de sa réalisation, AREVA détiendrait une participation minoritaire dans New AREVA Holding, de l'ordre de 40 % du capital et des droits de vote, entraînant la perte de contrôle d'AREVA SA sur New AREVA Holding SA. Cette perte de contrôle aurait pour conséquence immédiate le remboursement par AREVA SA des sommes dues à New AREVA Holding SA au titre du compte courant qui serait résilié de plein droit.

Au 30 juin 2017, le montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non disponible pour le Groupe s'élève à 47 millions d'euros (contre 67 millions d'euros au 31 décembre 2016) :

- 17 millions d'euros détenus par une filiale opérant au Kazakhstan où existent des restrictions juridiques ;
- 30 millions d'euros détenus par une captive d'assurance en application de la réglementation prudentielle Solvency2.

NOTE 11 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer ces engagements au 30 juin 2017 s'établit à 1.70 % pour la zone Euro (contre 1,50% au 31 décembre 2016). Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements aux USA au 30 juin 2017 s'établit à 3.75% pour la zone US (contre 4.0% au 31 décembre 2016).

Ce taux est fixé en considération de plusieurs indicateurs pertinents, dont le principal est la courbe de l'actuaire coordinateur global IAS19 du groupe, complété par un panier d'obligations d'émetteurs corporate de haute qualité de la zone Euro, de durations comparables.

Avec la prise en compte d'autres écarts de réévaluations, écarts d'expérience, de changement de modèle actuariel, de rendement des actifs de couverture, les « autres éléments du résultat global » ont été ajustés d'un produit net de 43 millions d'euros, conformément aux dispositions de la norme IAS19 révisée.

NOTE 12 - AUTRES PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016	Dotations	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	Autres variations *	30 juin 2017
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	254	5	(4)	-	10	266
Autres provisions non courantes	254	5	(4)	-	10	266
Restructurations et plans sociaux	169	15	(44)	-	15	155
Provisions pour assainissement courant	17	-	-	-	4	21
Provisions pour pertes à terminaison	106	45	(2)	(91)	(0)	58
Travaux restant à effectuer	1 168	44	(23)	-	21	1 210
Autres	272	36	2	(50)	4	265
Provisions courantes	1 733	140	(68)	(141)	44	1 709
TOTAL PROVISIONS	1 987	146	(71)	(141)	54	1 975

* Dont 27 millions d'euros de désactualisation

PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANTS A EFFECTUER

Les provisions pour travaux restant à effectuer couvrent un ensemble de prestations futures à réaliser sur les sites de La Hague et de Melox (BU Recyclage), du Tricastin et de Malvesi (BU Chimie-Enrichissement) dans le cadre de contrats pour lesquelles les obligations vis-à-vis des clients ont été soldées et le chiffre d'affaires reconnu, et les coûts des prestations futures passés en charge en contrepartie de cette provision. Les prestations portent essentiellement, pour la BU Recyclage, sur des travaux de reprise, traitement, conditionnement, transport et stockage définitif de déchets technologiques liés à la fabrication du Mox ou au stockage en piscine des combustibles usés, et, pour la BU Chimie-Enrichissement, sur des travaux de traitement des effluents nitrates et des poussières. Ces prestations futures s'élèvent, au 30 juin 2017 à 721 millions d'euros pour la BU Recyclage et 486 millions d'euros pour la BU Chimie-Enrichissement (contre respectivement 693 millions d'euros et 473 millions d'euros au 31 décembre 2016).

AUTRES PROVISIONS

Au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017, les autres provisions comprennent notamment :

- des provisions pour litiges,
- des provisions pour garanties données aux clients
- des provisions pour risques fiscaux,
- des provisions pour charges

Contrat de fournitures et de services avec ETC

En décembre 2015, une provision pour contrat déficitaire de 40 millions d'euros a été passée par la SET suite à la signature en septembre 2014 de l'accord "6k CSA" entre ETC et SET. Ce contrat fixait les achats de fournitures et de services minimum de centrifugeuses que chaque client s'engageait à acheter à ETC, permettant de maintenir les compétences de production, d'assemblage, d'installation et de maintenance des centrifugeuses chez ETC.

En juin 2017, un nouvel accord a été signé pour les années 2017-2024 diminuant ces achats en 'take or pay' pour la SET.

A fin juin 2017, la SET a comptabilisé une reprise de provision de 12 millions d'euros liée à la constatation des coûts engagés dans le cadre du contrat 6k CSA à cette date ainsi qu'une reprise de provision de 17 millions d'euros liée à l'impact favorable de la renégociation.

NOTE 13 - DETTES FINANCIERES

(En millions d'euros)	Dettes non courantes	Dettes courantes	30 juin 2017	31 décembre 2016
Avances rémunérées	147	-	147	143
Emprunts auprès des établissements de crédits et billets de trésorerie	466	70	536	564
Emprunts obligataires*	4 130	902	5 032	5 006
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	-	170	170	53
Instruments financiers dérivés	4	36	40	49
Dettes financières diverses	63	1	64	59
TOTAL Dettes Financières	4 810	1 179	5 989	5 873
<i>Dont crédit bail</i>				4

* après gestion des risques de taux

Les dettes financières comprennent notamment au 30 juin 2017 :

- un encours d'emprunts obligataires pour une valeur comptable de 4 927 millions d'euros,
- un emprunt syndiqué amortissable auprès de 10 banques et à échéance 2024 pour un montant de 527 millions d'euros (montant initial de 650 millions d'euros au 31 décembre 2016),
- un compte courant financier créditeur envers AREVA SA pour 113 millions d'euros et envers la coentreprise ETC pour 43 millions d'euros.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Date d'émission	Valeur au bilan (en millions d'euros)	Devise	Nominal (en millions de devises)	Taux nominal	Echéance
23-sept-09	1 028	EUR	1 000	4,88%	Septembre 2024
06-nov-09	765	EUR	750	4,38%	Novembre 2019
22-sept-10	765	EUR	750	3,50%	Mars 2021
05-oct-11	398	EUR	398	4,63%	Octobre 2017
14-mars-12	400	EUR	400	4,63%	Octobre 2017
04-avr-12	199	EUR	200	TEC10+2,125%	Mars 2022
04-sept-13	526	EUR	500	3,25%	Septembre 2020
20-sept-13	63	JPY	8 000	1,16%	Septembre 2018
20-mars-14	784	EUR	750	3,13%	Mars 2023
Total	4 927				

GARANTIES ET CLAUSES PARTICULIERES

AREVA SA s'est engagée, en qualité de caution, au profit de New AREVA Holding à garantir le remboursement de l'ensemble des souches d'emprunts obligataires apportées à New AREVA Holding et à garantir auprès des contreparties bancaires les instruments financiers dérivés de New AREVA Holding. Au 30 juin 2017, la valeur comptable des emprunts obligataires de New AREVA Holding est de 4 927 millions d'euros.

Ces garanties prendront fin lorsque l'augmentation de capital de New AREVA Holding sera réalisée pour un montant d'au moins 3 milliards d'euros ou, pour la garantie portant sur les souches d'emprunts obligataires, lorsque ceux-ci seront remboursés.

AREVA SA a donné en juin 2014 une garantie maison mère à un pool bancaire pour sécuriser le remboursement du prêt amortissable de la Société d'Enrichissement du Tricastin. La garantie maison mère couvre 115% de l'encours résiduel du prêt dont la valeur comptable est de 527 millions d'euros au 30 juin 2017. Dans le cadre de l'apport partiel d'actifs d'AREVA SA vers New AREVA Holding, la dette bancaire de SET et les sûretés associées (nantissements de créances futures et de comptes bancaires) ont été transférées vers New AREVA Holding, à l'exception de la garantie maison mère qui reste en vigueur jusqu'à la perte de contrôle de New AREVA Holding (sauf en cas de mainlevée préalable selon les conditions contractuelles).

COVENANTS BANCAIRES

L'emprunt syndiqué amortissable, de valeur comptable 527 millions d'euros au 30 juin 2017 et à échéance juin 2024, est adossé à certains revenus futurs de l'usine d'enrichissement Georges Besse II. A ce titre, il comporte des nantissements de créances futures, de comptes bancaires et comprend un « covenant » rapportant les flux de trésorerie au service de la dette qui conditionne les paiements de la Société d'Enrichissement du Tricastin à New AREVA Holding (dividendes et remboursements de prêts internes).

NOTE 14 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs financiers détaillés par catégorie

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	16 569	10 195	805		4 969	547	53	6 504
Goodwills sur entreprises intégrées	1 233	1 233						
Immobilisations incorporelles	1 530	1 530						
Immobilisations corporelles	7 231	7 231						
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	118	118						
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 258		778		4 933	547		6 389
Titres des coentreprises et entreprises associées	16	16						
Autres actifs financiers non courants	140	25	26		36		53	115
Actifs d'impôts différés	42	42						
Actifs courants	4 358	2 167	2 048	30			112	2 191
Stocks et en-cours	1 408	1 408						
Clients et comptes rattachés	887	111	776					776
Autres créances opérationnelles	769	465	211				93	304
Impôts courants – actif	131	131						
Autres créances non opérationnelles	64	51	13					13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 079		1 048	30				1 078
Autres actifs financiers courants	20						19	20
Actifs et activités destinés à être cédés	-							
Total actif	20 926	12 362	2 853	30	4 969	547	165	8 695

Le tableau ci-dessous présente la répartition par niveaux des instruments financiers évalués à la juste valeur par le Résultat et par les Capitaux Propres :

Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,

Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,

Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs non courants	5 610	82	7	5 699
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 610			5 610
Autres actifs financiers non courants		82	7	89
Actifs courants	30	112	-	143
Autres créances opérationnelles		93		93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30			30
Autres actifs financiers courants		19		
Total actif	5 640	195	7	5 842

Analyse des actifs classés en niveau 3

(en millions d'euros)	Montants au 31 décembre 2016	Acquisitions	Cessions	Autres	Montants au 30 juin 2017
Autres actifs financiers non courants	16			(9)	7

Passifs financiers détaillés par catégorie

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments dérivés	Juste valeur des passifs financiers
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(1 195)	(1 195)				
Capital	53	53				
Primes et réserves consolidées	(1 352)	(1 352)				
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(115)	(115)				
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	348	348				
Réserves de conversion	(12)	(12)				
Intérêts minoritaires	(116)	(116)				
Passifs non courants	13 942	9 132	4 805		4	4 966
Avantages du personnel	1 356	1 356				
Provisions pour opérations de fin de cycle	7 460	7 460				
Autres provisions non courantes	266	266				
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	51	51				
Dettes financières non courantes	4 810		4 805		4	4 966
Passifs d'impôts différés						
Passifs courants	8 179	5 554	2 559		67	2 634
Provisions courantes	1 709	1 709				
Dettes financières courantes	1 179		1 143		36	1 187
Avances et acomptes reçus	2 877	2 877				
Fournisseurs et comptes rattachés	615		615			615
Autres dettes opérationnelles	1 677	929	717		31	748
Impôts courants - passif	38	38				
Autres dettes non opérationnelles	85	1	54			84
Passifs et activités destinées à être cédées	-					
Total passif et capitaux propres	20 926	13 491	7 365		71	7 600

(en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Passifs non courants		4		4
Dettes financières non courantes		4		4
Passifs courants		67		67
Dettes financières courantes		36		36
Autres dettes opérationnelles		31		31
Total passif		71		71

NOTE 15 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales intégrées, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Au 30 juin 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	CEA	AREVA SA	Reste du groupe AREVA	Total
Produits d'exploitation	103	2	102	207
Charges d'exploitation	2	14	14	30
Créances clients et autres	886	981	89	1 956
Dettes fournisseurs et autres	180	146	74	400

Au 31 décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	CEA	AREVA SA	Reste du groupe AREVA	Total
Produits d'exploitation	228	197	218	643
Charges d'exploitation	51	166	141	358
Créances clients et autres	900	1 457	101	2 458
Dettes fournisseurs et autres	176	200	143	519

Les transactions avec le CEA concernent la réalisation de travaux de démantèlement des installations nucléaires du CEA et des prestations d'ingénierie pour la conception.

La société AREVA SA facture annuellement aux sociétés incluses dans le périmètre de consolidation une redevance de marque et des loyers et services associés.

La redevance de marque facturée par AREVA SA aux entités du périmètre de consolidation et incluse dans le compte de résultat, s'élève à 8 millions d'euros au 30 juin 2017 (contre 33 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Les loyers et services associés facturés par AREVA SA aux entités du périmètre de consolidation et incluses dans le compte de résultat, s'élèvent à 9 millions d'euros au 30 juin 2017 (contre 9 millions d'euros au 31 décembre 2016).

NewCo réalise des transactions courantes avec des entreprises du secteur public, essentiellement EDF. Les transactions avec EDF portent sur l'amont du cycle du combustible nucléaire (ventes d'uranium, prestations de services de conversion et d'enrichissement) ; sur l'aval du cycle (prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage du combustible usé).

NewCo achète à ETC les centrifugeuses de sa nouvelle usine d'enrichissement Georges Besse 2, dont ETC assure également la maintenance. Au cours du 1er semestre 2017, les achats d'immobilisations de New AREVA Holding à ETC se sont élevés à 6 millions d'euros.

NOTE 16 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
ENGAGEMENTS DONNES	302	289
Engagements donnés liés à l'exploitation	273	276
• <i>Garanties de marché données</i>	258	261
• <i>Autres garanties liées à l'exploitation</i>	15	15
Engagements donnés liés au financement	8	7
Autres engagements donnés	20	5
ENGAGEMENTS RECUS	109	111
Engagements reçus liés à l'exploitation	108	110
Engagements reçus liés au financement	-	-
Autres engagements reçus	1	1
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	377	306

NOTE 17 - LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

CFMM

Une requête en arbitrage auprès de la Cour internationale d'arbitrage de la chambre de commerce internationale (CCI) a été déposée le 28 juillet 2014 par Mr Georges Arthur Forrest en son nom propre et celui de la société AREVEXPLO RCA à l'encontre de la société CFMM. Les demandeurs contestent la décision de liquidation de la société AREVEXPLO RCA intervenue lors de l'AGM du 24 juin 2013. La CFMM a répondu à cette requête en formant des demandes reconventionnelles. Le Tribunal arbitral a scindé l'arbitrage en deux volets : il se prononcera d'abord sur la question de la faute de gestion de la CFMM et/ou de la nullité de la résolution de l'AGM d'AREVEXPLO RCA du 24 juin 2013 (Volet n°1) puis, le cas échéant, en cas de faute de la CFMM, sur la question des préjudices (Volet n°2).

Les audiences de fond sur le Volet n°1 ont eu lieu les 21 et 22 mars 2017.

Aux termes de la sentence finale rendue le 21 juillet 2017 par le Tribunal Arbitral CCI sur le Volet n°1, les demandes de Mr Georges Arthur Forrest à l'encontre de la CFMM ont été rejetées dans leur intégralité. La demande reconventionnelle de la CFMM pour procédure abusive a été rejetée. Mr Forrest a néanmoins été condamné à rembourser à la CFMM 65.000 dollars représentant une partie des frais administratifs et honoraires des arbitres.

Enquêtes Diverses

La société a par ailleurs connaissance de l'existence d'enquêtes préliminaires en cours menées par le Parquet National Financier. Ces enquêtes se déroulant dans le cadre de procédures judiciaires contre X, New AREVA Holding n'est à ce jour pas mise en cause.

NOTE 18 - EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE DE LA PERIODE

Le 26 juillet 2017, l'Etat a participé à l'augmentation de capital réservée de New AREVA Holding à hauteur de 2,5 milliards d'euros (cf. note 1).

NOTE 19 - PASSAGE DES ETATS FINANCIERS PUBLIES 2016 AUX ETATS FINANCIERS RETRAITES 2016 SUITE A L'APPLICATION D'IAS 8

Passage Compte de résultat publié vers compte de résultat retraité

<i>(en millions d'euros)</i>	2016 Publié	<i>IAS 8</i>	2016 Retraité
Chiffre d'affaires	4 401		4 401
Autres produits de l'activité	3		3
Coût des produits et services vendus	(3 444)	10	(3 434)
Marge brute	961	10	971
Frais de recherche et développement	(90)		(90)
Frais commerciaux	(37)		(37)
Frais généraux et administratifs	(59)		(59)
Autres charges opérationnelles	(393)		(393)
Autres produits opérationnels	22		22
Résultat opérationnel	405	10	415
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	10		10
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et des entreprises associées	415	10	425
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9		9
Coût de l'endettement financier brut	(228)		(228)
Coût de l'endettement financier net	(219)		(219)
Autres charges financières	(635)		(635)
Autres produits financiers	342		342
Autres charges et produits financiers	(293)		(293)
Résultat financier	(512)	-	(512)
Impôts sur les résultats	(332)		(332)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies	(429)	10	(419)
Résultat net d'impôt des activités cédées abandonnées ou destinées à être cédées	70		70
Résultat net	(359)	10	(349)
Résultat net part du groupe	(249)	10	(239)
Résultat net part des minoritaires	(110)		(110)

Passage Etat du resultat global publie vers Etat du resultat global retraité

<i>(en millions d'euros)</i>	2016 Publié	<i>IAS 8</i>	2016 Retraité
Résultat net	(359)	10	(349)
Eléments non recyclables au compte de résultat	(95)	30	(64)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées	(83)	30	(53)
Effet d'impôts relatif aux éléments non recyclables	(1)		(1)
Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	(10)		(10)
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	-		-
Eléments recyclables au compte de résultat	70		70
Ecart de conversion des sociétés intégrées	145		145
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(162)		(162)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	48		48
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	39		39
Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-		-
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	-		-
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(25)	30	5
Résultat global	(384)	40	(344)
- Part du Groupe	(323)	40	(283)
- Intérêts minoritaires	(61)		(61)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016 Publié	IAS 8	2016 Retraité
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(1 056)	40	(1 016)
Capital	53		53
Primes et réserves consolidées	(1 130)	10	(1 120)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(187)	30	(157)
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	136		136
Réserves de conversion	113		113
Capitaux propres – part du Groupe	(1 016)	40	(976)
Intérêts minoritaires	(40)		(40)
Passifs non courants	14 064	(40)	14 024
Avantages du personnel	1 442	(40)	1 402
Provision pour opérations de fin de cycle	7 341		7 341
Autres provisions non courantes	254		254
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	63		63
Dettes financières non courantes	4 851		4 851
Passifs d'impôts différés	113		113
Passifs courants	8 407	-	8 407
Provisions courantes	1 733		1 733
Dettes financières courantes	1 022		1 022
Avances et acomptes reçus	2 894		2 894
Fournisseurs et comptes rattachés	619		619
Autres dettes opérationnelles	1 839		1 839
Autres dettes non opérationnelles	72		72
Impôts courants - passif	213		213
Passifs et activités destinés à être cédés	15		15
Total passif et capitaux propres	21 414	-	21 414

Passage TFT publie vers TFT retraité

<i>(en millions d'euros)</i>	2016 Publié	<i>IAS 8</i>	2016 Retraité
Résultat net de l'ensemble	(359)	10	(349)
Moins : résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(70)		(70)
Résultat net des activités poursuivies	(429)	10	(419)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	767		767
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(514)		(514)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 542)		(1 542)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR LES ACTIVITES CEDEES, ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES	61		61
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(1 141)		(1 141)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	2 523		2 523
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	1 382		1 382